

Séance du 16 décembre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVENTION DE SUBVENTION 2025 – CITE EDUCATIVE.

L'an deux mil vingt-cinq,
Le seize décembre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 8 décembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 7

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, Mme Gisèle CUCHET M. Karim DJILALI membres du Conseil Municipal

M. François LEBEAU, M. Joël GOMARD, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Sidonie MARCHAL membre du Conseil Municipal
Mme Marie-Thérèse RIDOUX, Mme Evelyne VERNET, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Les Cités éducatives sont une démarche collective de tous les acteurs, autour des établissements scolaires.

Il s'agit de mobiliser au-delà et de manière complémentaire au temps scolaire : les élèves et les enseignants, mais aussi les parents, les professionnels de la petite enfance, les médiateurs et travailleurs sociaux, etc...

De la crèche jusqu'à l'entrée dans la vie active, tout au long du parcours scolaire de chaque enfant et jeune, les Cités éducatives ambitionnent de créer un environnement stimulant et sécurisant qui favorise le développement des élèves, et ce quels que soient leur milieu, leurs dispositions et leurs ambitions personnelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Cité éducative couvre les 3 quartiers de Montbéliard concernés par la politique de la ville, à savoir la Petite-Hollande, la Chiffogne et les Batteries-du-Parc. Les orientations privilégiées demeurent stables, à savoir :

- Soutien à la parentalité
- Soutien aux enfants et adolescents en difficulté, notamment scolaire

- Ouverture culturelle et citoyenne
- Prévention en matière de santé physique et psychologique des enfants et des jeunes
- Formation et insertion professionnelle

Pour 2025 comme en 2024, la subvention totale accordée par l'Etat s'élève à 270 000 €.

15 000 € sont versés au collège Lou Blazer, établissement « *chef de file* ». Les 255 000 € restant se répartissent entre la commune (101 000 €), le CCAS (60 000 €), les partenaires associatifs (61 500 €) et les écoles communales (32 500 €).

➤ **Actions 2025 portées par la commune**

La commune, subventionnée à hauteur de 101 000 €, prévoit de mettre en œuvre 16 actions.

Dénomination de l'action	Subvention éducative 2025	Cité
Formations inter partenariales	7 000 €	
Clubs langage	14 000 €	
Est des écoliers	13 000 €	
Savoir nager	3 000 €	
Savoir rouler à vélo	13 000 €	
Prévention santé	3 500 €	
Prévention des décrochages	5 000 €	
Arts et valeurs de la République	5 000 €	
Cafés parents	5 000 €	
Gestes premiers secours	8 000 €	
Tous connectés, tous concernés	3 000 €	
Lire, se lier, se relier	2 000 €	
Education au numérique	3 000 €	
Accompagnement des 18/25 ans	7 000 €	
Portrait(s) de château	2 000 €	
Végétal dedans-dehors	7 500 €	
Total	101 000 €	

➤ **Actions 2025 portées par le CCAS**

Subventionné à hauteur de 60 000 €, le CCAS mettra en œuvre deux actions :

- Chantiers de remobilisation (20 000 €). En partenariat avec DEFI, il s'agit de mobiliser vers l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en décrochage et/ou en rupture, en les immergeant dans le monde du travail ;
- Passeport pour l'emploi (40 000 €). Cette action est construite en plusieurs modules :
 - « *Accès entreprises* », pour permettre la découverte des entreprises du secteur, nouer des contacts et mieux comprendre les attentes des employeurs ;
 - « *Soft skills et savoir-être en entreprise* », pour travailler les compétences comportementales et relationnelles, le savoir être en entreprise ;
 - « *Immersion en entreprise* », pour proposer des expériences concrètes en entreprise, mettre en pratique les connaissances, affiner les projets professionnels ;
 - « *Tutorat et accompagnement personnalisé* », pour fournir un soutien individuel ;
 - « *Job dating dans les lycées* » ;
 - Etc.

➤ **Actions 2025 portées par des partenaires associatifs**

Les partenaires associatifs de la commune, subventionnés à hauteur de 61 500 €, mettront en œuvre quatre actions :

- L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), financée par l'Etat à hauteur de 30 000 €, mettra en œuvre l'action intitulée « *mentorat/tutorat* » ;
- L'association Unis-Cité, financée par l'Etat à hauteur de 10 000 €, encadrera des jeunes gens en service civique, qui interviendront dans les écoles élémentaires ou les collèges, autour de thématiques regroupées dans le programme « *Médiaterre* » (ateliers de cuisine « zéro-déchets » / ateliers autour du gaspillage alimentaire, des biodéchets ou du compostage / ramassages de déchets dans les quartiers, tri des déchets ramassés, échanges sur leur provenance, leur impact sur les milieux naturels et la biodiversité...) ;

- L'association Léo Lagrange, financée à hauteur de 14 500 €, continuera de mettre en œuvre le « *Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)* » dans 6 écoles élémentaires ;
- Enfin, la MJC Petite-Hollande, financée à hauteur de 7 000 €, poursuivra elle-aussi la mise en œuvre du CLAS, dans 3 écoles élémentaires.

➤ **Actions 2025 portées par des écoles publiques communales**

Enfin, deux actions portées par les écoles communales seront également financées en 2025, à hauteur de 32 500 € :

- Projet « *cirque* » (subvention de 25 000 €)
Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), en particulier les arts du cirque, présentent un intérêt certain pour la santé, le développement moteur et la réussite scolaire des élèves des écoles maternelles. Ce projet, mené en partenariat avec l'Odyssée du cirque, à Echenans Sous Mont Vaudois, concernera les 9 écoles maternelles des 3 QPV de notre commune ;
- Projet « *science et histoire locale* » (subvention de 7 500 €)
Ce projet scientifique, industriel et historique a pour ambition de faire découvrir aux élèves de cycle 3 du réseau Lou Blazer (élémentaires Coteau Jouvent, Petit-Chênois et André Boulloche) la richesse du patrimoine industriel et scientifique de l'aire urbaine, de les aider à mieux comprendre leur territoire pour mieux construire leur avenir.
Inscrit dans une démarche éducative globale, ce projet prévoit la mobilisation de nombreux partenaires locaux : Pavillon des sciences, Office du tourisme, MJC Petite Hollande, agents du Jules Verne, association ECTI, association *Elles bougent*, archives municipales, ainsi que les médiateurs culturels du territoire.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de subvention des actions du CCAS dans le cadre des cités éducatives.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la présente disposition.

Pour	:7
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 17 décembre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 18 décembre 2025

**Pour la Présidente,
La Vice-Présidente déléguée,**




A.VITALI